L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 AOUT 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $4; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $3 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI, 14 AOUT 1866.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et libellés, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—L'intérêt sur la moitié indivise de deux terrains situés dans le Deuxième District, face aux rues Peters et devant Nouvelle Levée et Clay, entre Bienville et Conti.—Aussi, à 10 heures, à son Entrepôt, rue Jefferson: caisses de marchandises, etc.

Par G. de Feriet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Deux Terrains dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues St Louis, Conti, Roman et Prieur, l'un face à la rue Conti, et l'autre au coin des rues Conti et Prieur.

Par E. Roger & Co., à leurs salles d'encan—Marchandises sèches assorties, jupons, &c. et 300 rouleaux de nattes.

Par C. E. Girardey & Co., à 10 heures et demie, à la maison No. 68 rue des Remparts, entre Conti et Bienville—Beaux meubles, glaces, tapis, &c.

Par Montgomery & Bros., à leur salle d'encan—Un grand assortiment de meubles, tapis, glaces, matelas, gravures, tableaux, batterie de cuisine, &c. Aussi, au coin de P. Liner, rue Gravier—Elégants chevaux appareillés, chevaux de monture, mulets de tir, vaches laitières, buggies, &c.

Par S. Guénault, à 11 heures, rue Clouet entre Bons Enfants et Morales—Une vacherie.

Par J. P. Boimeau, à son magasin d'encan—Farine de maïs, café, épices, liqueurs, &c.

Par John C. Bloam, à sa salle d'encan—Marchandises sèches, habillements, &c.

Par Vincent & co., à leur salle d'encan—Marchandises sèches, &c.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, en face de la Douane—100 balles de foin.

☞ Le shérif d'Orléans procédera aujourd'hui, à 10 heures A. M., à son Entrepôt No 25, rue Jefferson, 2me District, à la vente à l'encan de trois caisses de marchandises, etc.

☞ Le shérif d'Orléans procédera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication de la moitié indivise de deux terrains faisant face aux rues Peters et Clay, entre Bienville et Conti, 2me District.

Voir aux Annonces.

RECTIFICATION. — M. Wm M. Burwell, éditeur du *New Orleans Commercial*, nous adresse une réclamation à laquelle nous nous empressons d'autant plus de faire droit que l'erreur commise par nous à l'égard de ce très estimable journal, dans notre rapport sur les témoignages reçus par le Grand Jury à propos des événements du 30 juillet, est une erreur purement typographique, — par conséquent involontaire. Voici: au lieu de dire: « Les rapporteurs du *New York Herald* et du *Commercial* attirent des mains et crièrent: Hurrah pour les nègres! il fallait dire: — Les rapporteurs du *New York Herald* et du *Courrier-Commercial*, — M. Tennerson, le rapporteur du *New Orleans Commercial*, qui a servi comme officier dans l'armée confédérée, s'entend pas être confondu avec son homonyme de Cincinnati, dont on approuve ni les principes ni l'enthousiasme. Il nous dit dans sa réclamation qu'il a, comme nous, horreur des efforts que font les radicaux pour plonger le Sud dans des désordres sanglants et le vasselage, et que ses opinions sur ce point sont en parfaite harmonie avec celles de M. Burwell, — ce dont nous ne doutons nullement. Nous avons toujours regardé le *New Orleans Commercial* comme un des vrais représentants des sentiments du Sud, et l'idée ne nous est jamais venue que ce journal put employer un collaborateur dont les principes politiques seraient hostiles aux aspirations ou aux intérêts de ce pays. Ainsi donc, pleine rectification et pleine réparation.

NOMINATIONS. — Le gouverneur Wells est toujours gouverneur. Il vient de nommer plusieurs notaires pour les paroisses et un assesseur de taxes d'Etat. On avait conseillé à M. Wells de donner sa démission pour désarmer, à son égard, l'opinion publique. Mais M. Wells reçoit des conseils de divers côtés et ne suit pas toujours les meilleurs. En attendant, il occupe la place de gouverneur par les votes de l'Etat et il ne veut pas en sortir par une échauffourée de police. C'est grand et désintéressé. M. Wells veut faire le bonheur de la Louisiane quand même.

EMIGRATION PROBABLE.—Le *Times* annonce que M. Thomas J. Durant, avocat, vient d'embarquer sa famille et sa bibliothèque pour on ne sait où. Il a fait, en outre, mettre ses meubles en vente. M. Durant se trouve-t-il égaré ou dépaysé dans ce pays, et son départ est-il final? C'est ce qu'on ignore. M. Durant s'était conduit dans ces dernières années de manière à être mécontent de tous les événements et de tous les partis. Opposé aux conventionistes de 1864, il ne peut être furieux contre ceux qui les ont renversés. Avec un caractère ainsi fait, M. Durant ne peut plus trouver de repos que dans la solitude.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE, 13 août 1866.
(Thermomètre de C. Duhamel.)

	FAHRENHEIT.
7 heures du matin	83 degrés.
Midi	88 "
3 heures du soir	85 "
6 heures du soir	84 "

SALAIRE DE LA POLICE. — Nous apprenons à notre grand étonnement, que le paiement de ce salaire est de nouveau en retard. Nous sommes au 14 août, et le mois de juillet est encore dû à la police. Les membres de ce corps doivent tout leur temps au pénible service qu'ils remplissent, et de tous les employés de la ville ils sont toujours les derniers payés quand ils devraient être les premiers. Une pareille négligence est réellement blâmable, et nous appelons à cet égard l'attention de l'autorité compétente.

Nous avons, quant à nous, engagé maintes fois le Conseil municipal à supprimer les dépenses inutiles, à remettre à une époque plus heureuse tous travaux d'extension non justifiés par la nécessité, et à travailler sans relâche à la consolidation d'une situation chargée de dettes. Nos avis n'ont pas été goûtés; le Conseil municipal a passé outre. Il a employé sans raison les revenus de la ville, il les a dissipés follement, extravagamment. Il a créé des places inutiles, il s'est jeté dans la voie des contrats tout comme s'il ignorait les lacunes que quatre années de guerre ont forcément causées à nos finances, enfin le Conseil a entrepris de nombreux procès: c'est le couronnement de l'œuvre. Il en résulte que l'argent manque aujourd'hui pour payer la police, et que cette police, qui vient de montrer qu'elle ne manquait pas quand on avait besoin d'elle, est obligée de vivre à crédit.

ENQUETES—CHOLERA. — Le coroner a fait hier 10 enquêtes à propos de morts causées par le choléra.

Le nombre total des enterrements pendant les 24 heures qui ont expiré dimanche matin à 6 heures, a été de 59 en tout, dont 27 ont été causés par le choléra—11 blancs et 16 noirs.

De dimanche à lundi matin à 6 heures il y a eu 23 enterrements causés par le choléra—16 blancs et 7 noirs.

NOYÉ.—John Berry, de Liverpool, âgé de 40 ans, a été trouvé noyé au pied de la rue des Magasins.

MORT PAR ACCIDENT.—Harry Nelson, natif du Danemark, âgé de 40 ans, a été trouvé mort à la station de 3me District. Il était tombé d'une fenêtre sur la banquette, No 102 Front Levée.

MORTS SUBITES.—L'officier de police Phillip Clark est mort hier matin, à 8 heures et demie, du choléra. Sa femme était morte la veille du même mal.

FEU.—Une cheminée a brûlé hier, vers midi, rue Terpsichore, No. 169. Il n'y a pas eu d'autre dommage.

HOMICIDE.—James Heffner, qui avait causé la mort de Thomas Moore en se colletant avec lui au café de l'encoignure des rues Perdido et Dryades, s'est constitué volontairement prisonnier. Il a fait une déposition conforme à celle des témoins et répondra devant le recorder Abern.

Miss Mary Houlihan, née en Irlande, âgée de 28 ans, a été trouvée morte à l'encoignure Delord et Franklin. Verdict: morte de mauvais traitements causés par deux soldats des Etats-Unis congédiés.

Tho. Dunn, âgé de 10 ans, a été tué rue Gasquet par une charrette qui a passé sur lui et l'a écrasé.

Deux individus, dont un Italien et un Français, sont morts hier d'apoplexie. Plusieurs enfants sont morts de la dentition.

MAISON DE REFUGE. — Le Bureau des commissaires de cet établissement s'est réuni hier pour procéder à l'élection de quelques employés.

Mme Bosworth a été élue matrone à l'unanimité.

RÉUNION DES COMITES DES CONSEILS—Le contrôleur rapporte qu'il a accordé pour $10,000 le contrat pour la construction d'un pont sur le Bayou St-John. Ajourné.

Un mémoire du coroner demande une addition de traitement de $500 pour le salaire de deux députés qui sera obligé de s'adjoindre pendant tout le règne de l'épidémie. Le comité en accorde $300.

Il paraît que l'ajournement des deux conseils n'était qu'un vain mot, puisque nous voyons les comités créer de leur propre autorité des places salariées.

Nous ne voyons pas pourquoi le coroner se dérange pour des morts du choléra ou pour des enfants morts de la dentition. Il n'y a pas de raison pour qu'il ne porte pas son investigation sur tous les cas possibles. Alors, il lui faudrait peut-être dix députés au lieu d'un, et cela d'une manière permanente. Mais qui payera tout cela!

Le coroner s'est adjoint comme députés: M. V. G. de Lisle et le Dr E. S. Drew, tous deux connus pour leur popularité et leur mérite.

La France et l'Allemagne.

Nous publions ci-dessous la réponse de M. de Girardin à M. de la Guéronnière. On a vu dans notre numéro de dimanche, ce que ce dernier avait écrit sur ce sujet. Son idée était saillante et tout le monde a pu la saisir. Fondée en fait, cette idée a pris sous la plume de M. de la Guéronnière beaucoup d'importance, peut-être plus d'importance qu'elle n'en a eu réalité; mais elle est juste et nous voyons qu'elle préoccupe d'assez fortes têtes puisque le télégraphe atlantique nous apprend que la France vient d'adresser à la Prusse une demande en extension de frontières. Il faut donc qu'on ait éprouvé en haut lieu les mêmes soucis que M. de la Guéronnière, et cela n'est pas dépourvu de raison. La Prusse, par la guerre qu'elle vient de mener à si prompte et si glorieuse fin, va s'agrandir simultanément en territoire et en influence. Elle commandera à 28 Etats dont deux royaumes, la Saxe et le Hanovre: elle pèsera sur une population de plus de 22 millions d'Allemands, et en tout sur une population de plus de 28 millions d'hommes. Si l'Autriche cède le Tyrol que réclame l'Italie en sus de la Vénétie, elle n'aura pas plus de population que la Prusse et aura moins d'homogénéité. La Prusse avec la race allemande sera évidemment la plus forte; et si les quatre Etats du Sud formant une confédération germanique indépendante, avec une population de 8,550,000, s'allie jamais à la Prusse, par raison de race, d'intérêts ou d'affinité quelconque, alliance probable, alors la Prusse ne sera pas seulement plus forte que l'Autriche, mais encore aussi forte que la France. Or, ce serait là, sans doute, une situation très nouvelle pour l'Europe, bien différente de celle qu'avaient créée les traités de 1815 et qui n'améliorerait certes pas l'équilibre européen dans l'intérêt français. M. de Girardin se bat les flancs pour amoindrir la gravité de ce changement; il fait ce qu'il peut mais vainement, et à ses aventureux arguments personne ne se laissera prendre. M. de Girardin est un libre penseur, nous l'accordons, mais la liberté de l'écrivain n'en fait pas toujours la force. Nous donnons, par exemple, que M. de Girardin ait été fort sérieux dans l'article suivant:

LES DEUX ÉCOLES.

A M. le vicomte de la Guéronnière.

Mon cher ami,

Nous appartenons, vous et moi, à deux écoles, sinon opposées, du moins très différentes.

Vous appartenez à l'école historique, à l'école du passé.

J'appartiens à l'école économique, à l'école de l'avenir.

Vous appartenez à l'école où le territoire, la force, la conquête étaient tout, ou l'homme, l'intelligence, l'échange n'étaient rien.

J'appartiens à l'école où le territoire, la force, la conquête comptent de moins en moins; où l'homme, l'intelligence, l'échange, celui-ci alimenté par le travail, l'épargne et le crédit comptent de plus en plus.

Si j'osais, j'ajouterais:

Zélé catholique, vous appartenez à l'école païenne, laquelle faisait de la guerre une déesse, Bellonne, ayant à Rome son temple et ses prêtres.

Libre penseur, j'appartiens à l'école chrétienne, laquelle enseigne que tous les hommes sont frères.

Ainsi s'explique naturellement comment, voulant tous les deux la même chose, nous ne la voulons pas par les mêmes moyens.

Cessez de m'appeler l'Absolu! C'est me flatter, que de me donner un surnom si glorieux, car mériter de le porter serait le plus grand honneur qui put jamais illustrer aucun homme.

Le vrai seul est absolu.

Hors de ce qui est l'immuable, il n'existe que le relatif.

En apparence et d'abord, combien de choses semblent téméraires et excessives qui, en réalité et finalement, sont timides et seront insuffisantes!

Règle qui jamais ne vous trompera: entre ce qui est petit et ce qui est grand comparativement, n'hésitez pas, choisissez toujours le grand! Vous reconnaîtrez que ce qui est grand à été simplicité et ce qui est petit à sa complication.

Le petit, le compliqué, est précisément ce qui divise l'Autriche avec la Prusse; c'est la difficulté de combiner une Confédération germanique où s'éteigne l'ardent antagonisme qui n'a jamais cessé d'exister entre ces deux puissances, et où la prépondérance de l'une n'absorbât pas fatalement l'existence de l'autre.

J'ai imprimé, il y a trois ans, et répété il y a trois mois, que ce serait en vain que l'Autriche et la Prusse, conjointement ou séparément, tenteraient de réformer la Confédération germanique; j'ai affirmé qu'elles n'y parviendraient point, que la supprimer était possible, que la réformer ne l'était pas.

Convenez, mon cher ami, que les événements ont donné raison avec éclat à mes prévisions!

Les parasites intellectuels qui vivent de redites, sans jamais rien vérifier par eux-mêmes, sont unanimes à répéter ce lieu commun, que la Confédération germanique était une vieille machine rouillée qui n'était plus bonne qu'à être jetée à la ferraille et mise au rebut.

Rien de plus faux, rien de plus injuste, c'est le contraire qui est le vrai, et la preuve en sera avec évidence lorsqu'il s'agira de rédiger les nouveaux statuts en remplacement des anciens, si la Prusse persiste dans ses projets d'Allemagne fédérale. Je garantis que le comte de Bismark n'en fera pas de meilleurs, ni même d'aussi bons, je garantis surtout qu'il ne dureront pas cinquante ans.

Toute confédération monarchique ne peut être et ne sera jamais que la transition à une rupture immanquable.

Une confédération républicaine se comprend; une confédération monarchique, telle que celle qui est projetée, ne se comprend pas. Ce serait un contre-sens. Quels noms donnera-t-on à des souverains,—rois ou grands-ducs,—qui aliéneront à un souverain leur droit de faire la paix ou la guerre, de commander en chef leur armée, d'être représentés à l'extérieur par des ministres plénipotentiaires qu'ils n'auront pas choisis et qu'ils ne pourront pas révoquer, etc. Ce ne seront plus des souverains, ce seront des vassaux. En ceci, convenez-en, le roi Frédérick-Guillaume et son premier ministre le comte de Bismark, sont parfaitement conséquents, car ce sera le retour au régime féodal, qui a toute leur tendresse. Aussi ne comprendrais-je pas que si la France était appelée à donner un avis, elle ne préférât pas l'unité franchement avouée à la féodalité habilement déguisée. Quand donc cesserons-nous d'être dupes des mots!

Si le roi de Saxe et le roi de Hanovre ne doivent être que les grands vassaux du roi de Prusse, leur suzerain, ne vaut-il pas autant qu'ils soient tout de suite médiatisés et qu'ils cessent de régner mensongèrement! A quel titre, d'ailleurs, la France y trouverait-elle à redire? Sur quoi se fonderait-elle pour s'opposer au cours naturel et invincible des choses qui, à tort ou à raison, pousse l'Allemagne fédérale à devenir, à l'imitation de la France, un grand Etat unitaire et compact! Soyons donc justes.

Le quart de la France actuelle,—vingt-deux départements,—était complètement étranger à la France de Louis XIV: la Lorraine ne nous appartient que depuis hier, 100 ans; la Corse que depuis 98 ans, Strasbourg que depuis 73 ans, Mulhouse que depuis 66 ans, le département de l'Ain que depuis 50 ans, le département des Alpes Maritimes, le département de la Savoie, le département de la Haute Savoie que depuis 6 ans, ce que la France de 1866, qui, territorialement, ressemble peu aujourd'hui à la France de 1525, à la France sous François Ier, le prisonnier de Charles-Quint, ce que la France a eu le droit de faire, pourquoi ne permettrait-elle pas que la Prusse le fît? Où serait le péril?

J'ai sous les yeux la réponse de M. Thiers à cette question: cette réponse consiste à prétendre que laisser faire la Prusse ce serait laisser refaire un empire germanique, avec cette seule différence qu'au lieu de résider à Vienne, l'empire de Charles-Quint résiderait à Berlin, et qu'au lieu de s'appuyer sur l'Espagne, il s'appuierait sur l'Italie.

Quoique M. Thiers ait été président du conseil et ministre des affaires étrangères, cette réponse, je l'avoue, n'a exercé sur mon opinion absolument aucune influence. Il est vrai que j'ai le tort d'être peu accessible à la frayeur des dangers imaginaires. S'il y a un péril réel, il n'est pas où M. Thiers le place; il est ailleurs; il est dans l'esprit qui anime l'Allemagne tout entière sans distinction d'Etats et sans différence de religions. Alors même que son territoire était divisé entre une multitude de souverains grands, petits et moyens, empereurs, rois, grand-ducs, ducs et princes, son esprit ne l'était pas. Son esprit est un. Elle a beau être fédérale, il est unitaire. Avant d'être Autrichien, Prussien, Bavarois, Badois, Mecklenbourgeois, Saxon ou Wurtembergeois, l'Allemand est Allemand, — j'en ai eu la preuve dans le voyage que j'ai fait en Allemagne, en 1841, à l'époque où M. Thiers venait de mettre toute l'Europe en fermentation, ou Alfred de Musset laissait paraître dans la *Revue des Deux Mondes* ses fameux vers sur le Rhin, et où Lamartine publiait dans la *Presse* ses admirables stances intitulées: la *Marseillaise de la paix*.

Soyons donc de notre temps! Datons de 1866, datons de l'ère des chemins de fer, de la navigation à vapeur et du libre-échange; ne datons pas de 1519; ne datons plus du règne de Charles-Quint, le vainqueur de Pavie, mais aussi le vaincu de Cerisoles, et le moine de St-Just!

Persister à placer la force relative des Etats dans le nombre de milles géographiques carrés dont se compose leur superficie, c'est revenir en arrière de trois siècles, n'en déplaise à M. Prévost-Paradol, le plus jeune des académiciens, mais qui professe, en matière de politique européenne, les mêmes idées que M. Thiers, idées que je regrette de vous voir partager avec eux. Sérieusement, est-ce que maintenant la force des Etats est dans leur superficie? Est-ce qu'elle est même dans le chiffre de leur population! Est-ce qu'elle n'est pas plutôt dans le libre essor de leur esprit, dans le plein développement de toutes leurs aptitudes, dans la supériorité relative de leur gouvernement, dans la bonne gestion de leurs finances, dans l'application constante de toutes les sciences à l'industrie, dans le progrès de leur agriculture, dans l'extension de leur commerce, dans la solidité de leur crédit, dans l'accroissement de leurs richesses sous toutes ses formes, enfin dans l'assainissement de leurs villes et l'augmentation de la durée de la vie moyenne des populations! Autriche: *superficie*, 11,792 milles carrés géographiques. *Population*, 37 millions d'habitants. Prusse: *superficie*, 5,067 milles carrés géographiques. *Population*, 19 millions d'habitants. Est-ce que la population et la superficie de l'Autriche, doubles de la superficie et de la population de la Prusse, ont empêché, à la bataille de Sadowa, l'armée autrichienne d'être vaincue sans revanche par l'armée prussienne, et ont arrêté la marche victorieuse de celle-ci jusque sous les murs de Vienne? Dira-t-on que c'est la supériorité du fusil à aiguille qui a donné la victoire aux Prussiens? Soit. Mais qu'est-ce que cela prouve, si ce n'est qu'en tout à part de la force tend à devenir de plus en plus petite, et que la part de l'intelligence tend à devenir de plus en plus grande? La guerre n'est déjà plus ce qu'elle était; encore quelques perfectionnements, et elle moissonnera tant d'hommes qu'il ne se trouvera plus de gouvernements qui osent prendre sur eux la responsabilité de cet attentat à l'humanité et de cet outrage à la civilisation; la guerre ne sera plus un art, elle ne sera plus qu'un crime.

Vous me dites:

« Il ne faut pas que l'empire d'Allemagne, avoué audacieusement ou déguisé habilement, s'élève du sein des trophées de Sadowa. Voilà ce qui nous sépare, voilà ce qui crée entre votre opinion et la mienne un abîme aussi large que l'histoire. »

Je vous réponds:

L'abîme qui nous sépare est bien plus large encore que vous ne le pensez, car s'il n'avait que la largeur de l'histoire, il serait fort étroit, mais il a l'immensité de la civilisation.

J'ajoute:

Que l'Allemagne, si tel est son désir, se transforme en empire prussien, cela ne regarde qu'elle, cela ne regarde nullement la France. Laissons les Allemands se réunir ou se diviser, se confédérer ou se déconfédérer à leur gré!

Si la France y voit un danger, qu'elle se conduise en grande nation civilisée, mais qu'elle ne se conduise pas en nation barbare! Qu'à l'absorption territoriale de l'Allemagne par la Prusse elle oppose la « *conquête morale de l'Europe par la France!* » Qu'elle exécute le testament de Sainte-Hélène!

Si, douée comme elle l'a été, la France était ce qu'il lui serait si facile d'être; si elle était la nation la plus libre, la plus laborieuse, la plus prospère, la plus instruite, la plus morale, la plus équitable; si elle avait le gouvernement le plus simple, l'administration la meilleure, les voies de communication et de transport les plus parfaites, le sol le mieux cultivé, le commerce le plus étendu, l'impôt le mieux réparti et décompliqué à ce point de n'être plus qu'une prime d'assurance proportionnelle à la valeur volontairement déclarée, les institutions de crédit plus puissantes; si elle était enfin la grande nation expérimentale, et modèle, la *nation soleil*, vers laquelle tous les peuples tourneraient leurs regards, quel serait le risque de guerre qu'elle aurait à redouter? Et si elle n'en avait aucun à craindre, qui l'empêcherait de donner à tous les autres Etats l'exemple du désarmement, en commençant par ériger en principe et en fait la suppression du recrutement obligatoire? Quelle mesure serait plus populaire et conséquemment plus dynastique! La République de 1848, qui n'était menacée par aucun peuple, même par aucun gouvernement, vivait encore: elle eût été inébranlable, indestructible, fondée à jamais, si, au lieu de vider stupidement ses caisses et d'ajouter 45 centimes à l'impôt, afin d'équiper des soldats, elle les eût tous congédiés et se fut contentée, ainsi que je n'ai cessé de le demander à cette époque, d'augmenter l'effectif de la gendarmerie et le nombre des sergents de ville.

Le mot inexact que vous m'opposez est: ÉQUILIBRE.

Le mot précis que je vous oppose est: DÉSARMEMENT.

Sous le premier de ces deux mots, gonflés par l'histoire, il n'y a jamais rien eu, et jamais il n'y aura rien que le vide.

Sous le second, il y a tout, car il simplifie tout.

Le désarmement a cet avantage, qu'il rend superflues toute création laborieuse de tribunal amphictionique, toute institution compliquée de justice fédérale.

Il laisse subsister sans y porter aucune atteinte, tous les ETATS DE FAIT, grands et petits, tous les GOUVERNEMENTS DE FAIT, monarchiques et républicains, existant à ce jour.

Si une difficulté surgit entre eux, ils vont à elle, non en gouvernements barbares qui ne songent qu'à la trancher par le sabre, mais en gouvernements civilisés qui tâchent de la dénouer par l'examen; non en gouvernements qui prennent la force pour juge, mais en gouvernements qui prennent la raison pour arbitre.

Je prévois l'objection qui consiste à prétendre qu'il ne peut que la raison échoue et ne réussisse pas à rétablir l'accord entre deux peuples divisés d'opinions ou d'intérêts, mais est-ce que la force est plus infaillible que la raison? Est-ce que la bataille de Sadowa, qui a coûté la vie à cent mille hommes, a mis d'accord le vainqueur et le vaincu? Est-ce qu'il ne faut pas qu'ils finissent par où ils auraient pu et dû commencer? Est-ce qu'il ne faut pas qu'ils finissent par s'entendre?

Quel est le vrai motif qui a allumé entre l'Autriche et la Prusse la guerre désastreuse dont le Sleswig n'a été que le prétexte? Est-ce que ce n'est pas le désir qu'a toujours eu la Prusse de s'attribuer, à l'exclusion de l'Autriche, le commandement militaire des forces fédérales? Pas de cause, pas d'effet. Si les armées permanentes eussent disparu après la guerre, au lieu de lui survivre de 1815 à 1866, c'est-à-dire pendant plus d'un demi-siècle, l'Allemagne n'eût pas donné à l'Europe l'affligeant spectacle qu'une trêve de cinq jours consentie non sans peine vient d'interrompre.

Je vous le demande, mon cher ami, y a-t-il jamais eu une démonstration plus éclatante des périls que les armées permanentes font courir à la paix qu'elles ont la prétention de préserver? Si c'est ainsi qu'elles la préservent, avouez qu'elles volent impudemment les milliards qu'elles prélèvent sur les budgets de tous les peuples d'Europe. Y a-t-il jamais eu une guerre qui se justifiât moins, et qui fût à un plus haut degré la condamnation d'elle-même et de la victoire?

Vous paraissez croire qu'en jetant ou en menaçant de jeter le poids de son épée dans la balance germanique, la France rétablira la pondération des forces en Allemagne, et replacera en Europe la paix en équilibre sur elle-même; permettez-moi de vous dire que si la France suivait le conseil que vous semblez lui donner, elle risquerait de glisser à son tour sur une pente au bout de laquelle est un abîme.

Croyez-le! Il n'y a plus pour la France, heureusement dégagée du poids de l'Italie qu'elle traînait depuis 1859, il n'y a plus pour la France d'autre conduite à tenir qu'à demeurer à l'écart, et qu'à laisser l'Autriche et la Prusse se battre jusqu'à ce que l'une demande merci à l'autre, si la trêve de cinq jours ne parvient pas à les mettre d'accord, soit au moyen de deux confédérations émules et non rivales: l'une la confédération du Rhin, l'autre la confédération du Danube, soit au moyen d'un empire d'Allemagne qui, appelé Prusse, n'aurait ni plus d'habitants ni plus d'étendue que l'empire d'Autriche, dont il serait l'exact contre-poids.

Il n'y a en Europe que deux Etats dont la France, double puissance territoriale et maritime, ait à se préoccuper, parce qu'elle est en trop grande disproportion avec eux: c'est la Russie comme puissance territoriale, et l'Angleterre comme puissance maritime.

Or, le danger qui pourrait menacer la France sur terre par la Russie, sur mer par l'Angleterre, loin d'être accru, sera plutôt diminué par l'Autriche, qu'il faut pousser jusqu'à la mer Noire et la Méditerranée, par la Prusse, qu'il ne faut pas empêcher de s'étendre jusqu'à la mer Baltique et la mer du Nord, et par l'Italie, qui nous devra Venise, Naples et Livourne.

Ne voyez-vous donc pas, mon cher ami, qu'avec ces trois puissances à peu près égales, l'Autriche ayant trente-sept millions d'habitants, l'Allemagne trente-sept millions d'Allemands, et l'Italie vingt-cinq millions d'Italiens, ensemble plus de cent millions, toutes les combinaisons de paix, de guerre et d'alliance sont possibles à la France, dans toutes les éventualités de terre et de mer?

EMILE DE GIRARDIN.

Combat Naval de Lissa.

Les premières nouvelles du combat naval de Lissa, transmises en Italie et en France dans une forme confuse et sans précision, ont laissé soupçonner au premier abord un grand désastre et cette impression a même percé sous le premier bulletin qui a été livré au public.

Les bulletins qui ont été publiés ultérieurement n'ont pas corrigé cette impression, loin de là; mais ils ont établi que la flotte italienne avait fait bravement son devoir. La marine italienne est encore dans l'enfance, il faut lui pardonner bien des choses, surtout le peu de cas qu'elle fait de ses adversaires.

On se rappelle qu'après avoir quitté les eaux d'Ancone, la flotte italienne, sous les ordres de l'amiral Persano, s'était dirigée vers l'île de Lissa dont elle avait bombardé les défenses avec succès.

L'importance de cette position est capitale, car la mer se resserre à cet endroit et forme un véritable chenal dont l'accès devait être interdit aux navires autrichiens par la réussite de l'attaque de l'amiral Persano.

L'amiral autrichien Tegetoff, le même qui, le 12 mai 1864, dut se retirer devant la valeureuse petite escadre danoise au combat d'Helgoland, était en ce moment à l'entrée du port de Pola, en observation sur la dunette de sa frégate cuirassée l'*Archiduc-Maximilien*.

Le signal d'une chaloupe placée en croisière l'avertit que quelque chose d'insolite se passait à l'horizon. Il n'avait alors sous vapeur que deux vaisseaux de ligne en bois, l'un à trois ponts, « l'Empereur, » un autre à deux ponts, et une frégate cuirassée. L'amiral prit la mer avec cette faible force, qui, un peu au-dessous de Pola, s'augmenta de plusieurs chaloupes-canonnières cuirassées.

En vue de Zara, il apprit la nouvelle que la flotte italienne, forte de vingt-trois navires, la plupart cuirassés, tentait une attaque contre Lissa. Trois navires, dont deux appartenaient autrefois au Lloyd, et que l'on a transformés en vapeurs de guerre, et une corvette cuirassée qui se trouvaient dans le chenal du golfe de Zara, se rallièrent à l'escadre de l'amiral.

Cette force, dont le trois ponts l'*Empereur* formait le centre, vint se porter à quelque distance de Lissa, dont les canons avaient désemparé la veille une frégate italienne cuirassée.

A la vue de l'escadre, la canonnade de terre et de mer devint épouvantable. Quatre navires cuirassés italiens, deux frégates et deux corvettes se lancèrent à toute vapeur contre le trois-ponts autrichien. Le combat s'engagea furieux; le trois ponts, entouré de fumée, semblait être comme un monstrueux animal aux prises avec une meute. Ses canonniers, presque tous Dalmates, et qui ne voyaient pas le feu pour la première fois, répondirent aux quadruples bordées de leurs adversaires par un feu moins rapide, mais beaucoup mieux pointé. L'amiral, voyant le péril de ce navire, et voulant lui porter secours, se jeta, forçant vapeur et tête baissée, contre une des grandes frégates italiennes, le *Re d'Italia*.

La frégate, déjà endommagée à sa ligne de flottaison, creva un peu au-dessus du bordage; on entendit un grand cri, une grande clameur; un gouffre énorme sembla se creuser entre les vagues, puis [illegible] ronds incommensurables se succédèrent sur la surface, [illegible] devenue pleine. La frégate était engloutie. Un épisode glorieux [illegible] son ensevelissement. Un demi-bataillon de bersagliers qui se trouvaient à bord, en sentant le navire s'enfoncer, grimpèrent aux huniers, s'accrochèrent aux cordages, et épaulant leurs carabines comme ils l'eussent fait sur un champ de manœuvres, envoyèrent une dernière pluie de balles sur le pont de l'*Archiduc-Maximilien*. Cet adieu suprême au champ de bataille produisit de terribles effets, vingt morts et quarante blessés tombèrent autour de l'amiral.

A peine ce résultat était-il atteint et la mer se renstait elle à clapoter tranquillement au-dessus d'un millier de cadavres, qu'une explosion épouvantable, inouïe, se fit entendre. Une pluie de feu et de bois à laquelle se mêlaient des membres humains, tomba sur les escadres, et une immense trombe d'eau entoura le vaisseau l'*Empereur*.

L'amiral autrichien apprit qu'un boulet creux, lancé par une des pièces du trois-ponts, avait déterminé l'explosion d'une seconde frégate italienne. C'étaient donc deux navires perdus, deux équipages détruits, sans compter certainement d'autres avaries graves.

Sur les navires autrichiens, les morts étaient nombreux; parmi eux se trouva être un des plus brillants officiers de la marine autrichienne, le capitaine irlandais Erik O'Klin, en outre plusieurs navires ont été désemparés.

Les deux navires qui ont coulé sont le *Re d'Italia* et la canonnière cuirassée *Palestro*; ils étaient armés de 34 canons. Cette dernière ayant pris feu, l'équipage refusa de se rendre aux Autrichiens, et préféra sauter aux cris de: Vive l'Italie! Le commandant du *Palestro*, Castellini, est mort, ainsi que le commandant du *Re d'Italia*, Fa y Bruno.

La flotte italienne, ou du moins la plus grande partie de la flotte, est de retour à Ancone. Les frégates cuirassées, la *Terribile* et la *Formidabile*, ont beaucoup souffert dans la journée du 19, en forçant le port de San-Georgio; quelques autres frégates ont aussi été endommagées, mais moins gravement.

L'escadre autrichienne, peu considérable, avait à son bord les chasseurs tyroliens, dont le feu a fait beaucoup de mal aux Italiens.

Dès le début de l'action, l'amiral Persano, ainsi que M. d'Amico, chef de l'état major de la flotte, avaient quitté le vaisseau amiral *Re d'Italia* pour monter sur l'*Affondatore*, bélier cuirassé de la force de six canons, construit tout récemment en Angleterre sur les chantiers de la Clyde.

La fureur des Autrichiens a paru se concentrer sur le vaisseau amiral italien le *Re d'Italia*. On a dirigé contre lui une tempête de boulets d'acier de haute portée. L'artillerie italienne ne pouvait malheureusement riposter avec le même succès; l'*Affondatore* a commencé à son tour à prendre pour objectif le vaisseau amiral autrichien le *Kaiser*, contre lequel il a dirigé plusieurs fois son formidable éperon, et qu'il a fortement endommagé.

Le *Re d'Italia* était un magnifique vaisseau cuirassé qui avait été construit à New-York, par W. Webb, et cuirassé en Italie avec des plaques provenant des forges de Rive de Gier. Il avait coûté, sans son artillerie, 10 millions. L'équipage du *Re d'Italia* était d'environ 700 hommes, on n'en a pu sauver que 130 et 13 officiers.

Le *Palestro* avait été construit sur les chantiers anglais. Depuis les combats du *Monitor* et du *Kersarge*, pendant la guerre d'Amérique, on n'avait pas eu l'occasion d'expérimenter les navires cuirassés. Il ressort de ce dernier combat, aux yeux de tous les gens spéciaux, la certitude absolue que les navires cuirassés français sont de beaucoup supérieurs aux autres. L'escadre italienne comptait plusieurs navires construits et blindés en France; pas un n'a souffert, malgré le feu terrible des Autrichiens. Au contraire, tous les vaisseaux fabriqués en Angleterre sont dans un état déplorable et ont eu leurs cuirasses transpercées.

La *Provincia*, de Turin, confirme en ces termes la mort de M. Boggio, député au parlement italien:

Hier, Carlo Boggio a été tué dans la bataille navale de Lissa. Toutes les observations faites par ses nombreux amis, avant son départ pour la flotte, n'avaient pas exercé d'influence sur lui. Son patriotisme l'a conduit à la mort.

La publication des dépêches officielles annonçant le désastre de Lissa a causé à Florence une véritable stupeur, on s'arrêtait pour la lire au coin des rues, et chacun s'en allait morne, silencieux. On avait tant annoncé une victoire décisive, Pola brûlée, la flotte autrichienne anéantie!

Par contre, Trieste a illuminé, Sdalatro, Zara, Raguse, qui toutes comptaient plusieurs de leurs enfants parmi les combattants de Lissa, ont pavoisé. Cette bataille aura certainement une immense portée morale. Dans chacune de ces villes existait un parti dont la propagande en faveur d'une annexion à l'Italie n'était un mystère pour personne.

Le conseil municipal de Zara a envoyé par le télégraphe une adresse à l'empereur d'Autriche au sujet de la victoire navale de Lissa. L'adresse, faisant allusion à l'ancienne gloire des Dalmates, et de l'Autriche, célèbre encore plus solidement par le sang versé, reste intacte.

L'empereur a remercié cordialement les auteurs de cette manifestation patriotique. «L'empereur et la monarchie, dit le télégramme impérial, contemplent avec orgueil le sacrifice héroïque des fidèles Dalmates.»

«Jamais la pensée ne pourrait lui venir de laisser sortir un si précieux membre de l'union des peuples autrichiens. Votre fidélité et mon amour rendent cette union indissoluble. Que le bon Dieu bénisse la Dalmatie et me fortifie dans l'accomplissement des intentions paternelles dont mon cœur reconnaissant est rempli pour la prospérité des populations.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Nouvelles par le câble.

LA PRESSE OFFICIELLE DE BERLIN
SON OPPOSITION A LA FRANCE.
La France demande ses anciennes frontières.
Crainte d'une guerre nouvelle.
LA FLOTTE AMÉRICAINE A CRONSTADT.
Les Officiers dînent avec le Czar.
NOUVELLES INFAMES CONTRE JEFF. DAVIS.
RÉVÉLATIONS DU "HERALD"
Le Choléra à Memphis.
AFFAIRE LAMIRANDE.
OR ET COTON.

Par le Câble.

A la Presse associée,

Londres 13—L'armistice entre l'Italie et l'Autriche qui a expiré samedi a été renouvelé pour quatre semaines.

Le journal officiel de Berlin s'oppose à la demande de la France pour l'extension de ses frontières.

Liverpool 13—Coton. Le marché était ferme à la clôture. Les ventes d'aujourd'hui s'élèvent à 12,000 balles. Le middling Uplands est coté à 13 1/2 d.

Londres 13—Consolidés 8. 7/8 au comptant—Les 5-20 sont à 68 1/2.

Londres, 11 août — Napoléon demande à la Prusse la rectification des frontières françaises par leur extension jusqu'au Rhin comme cela existait avant les changements opérés en 1814.

Les préparatifs militaires auxquels on se livre maintenant en France, soit pour l'armée, soit pour la marine, donnent à penser que l'Empereur fera la guerre s'il n'est pas fait droit à sa demande. Cette affaire cause une grande excitation à Berlin.

Un journal semi-officiel recommande à la Prusse de reconstruire l'Allemagne autant que possible sur la base du maintien des droits vitaux et constitutionnels des Etats qui doivent lui être annexés.

La Turquie a réduit son armée d'observation sur le Danube, et l'on croit que le sultan approuve le gouvernement du prince Charles de Hohenzollern comme hospodar en Romanie.

L'escadre des Etats-Unis a eu une grande réception impériale et populaire en Russie. Le czar fit arborer les pavillons à Cronstadt et emmena les principaux officiers pour dîner avec lui. Après dîner, l'empereur porta un toast à la prospérité des Etats Unis et à la permanence des relations amicales.

Berlin, 10 août.—Il y a eu une grande agitation ici par suite de la demande de la France au cabinet prussien. Une adresse de la chambre haute de la Législature, au Roi, dit que la Prusse a été entraînée dans la guerre par un intérêt de défense nationale et que même après la sortie de l'Autriche de la Confédération Germanique il était à présumer que des relations amicales existeraient entre cette puissance et la Prusse dans la nouvelle organisation de l'Allemagne par la Prusse et comme un moyen de prévenir toute guerre ultérieure entre les Etats allemands.

Une réforme aura lieu dans l'organisation militaire conformément à ce qui a été si pleinement éprouvé et justifié par les brillants résultats obtenus.

La Prusse reconnaît la médiation de la France mais traitera séparément pour les portions des monarchies qui doivent être bientôt annexées au royaume de Prusse.

La ligne frontière de la Prusse sera telle qu'elle constituera une garantie pour sa sécurité aussi bien qu'elle assurera sa position comme grande puissance et comme il convient à une grande puissance sous le sceptre glorieux de sa maison royale.

Herr Forchenbies a été élu président, le général Stovarberger, premier et le général Benin second vice-président de la chambre des Députés.

Le prince Gesenberg a été envoyé en mission extraordinaire de Berlin à la reine de Hanovre. L'objet de cette mission est d'informer la reine qu'elle n'a rien à attendre de ses efforts pour l'indépendance du Hanovre

Autres dépêches par le Câble.

Liverpool, 11 août—Le coton est ferme aujourd'hui. 10,000 balles ont été vendues.

Londres, 11 août—Consolidés 87 et 87 3/4.—5-20 68 1/2.

L'Autriche et l'Italie sont convenues d'un armistice sur la base de la cession de la Vénétie.

La demande de la France relative aux frontières est indécise.

L'impératrice Charlotte est arrivée à Paris où elle sollicite des secours pour le Mexique.

New York, 13 au soir—L'or a fermé à 147 1/4. les 5-20 sont à 107.

Le coton était calme au prix de 34 à 36 c. Ventes 1,200 balles.

Philadelphie 13—600 délégués au moins sont arrivés.—Parmi les membres les plus distingués on compte Thurlow Weed, Deane Richardson, les secrétaires Randall et Browning, le général Steadman, Cornelius Wendell, Fernando Wood, Vallandigham, les gouverneurs Orr, Sharkey et Parry, A. O. P. Nicholson et le secrétaire Guthrie.

L'admission de Vallandigham, Wood et autres démocrates de paix cause beaucoup d'agitation. Il n'y a pas de raison pour douter, cependant, que toutes les difficultés soient arrangées ce soir. Fernando Wood n'insistera pas pour entrer à la convention si sa retraite est nécessaire à l'harmonie de cette assemblée.

Le programme est encore inconnu, mais il n'y aura pas de tiers parti.

La convention adoptera probablement une série de résolutions endossant la politique du président et dénonçant le Congrès, et un manifeste embrassant les principes mis en avant dans l'appel concernant la convention sera adressé au pays.

R. C. Winthrop, du Massachusetts, et le général Dix présideront.

Philadelphie, 13—La pluie a empêché l'achèvement de la bâtisse qui ne sera pas prête demain comme on l'avait espéré. On dit qu'une organisation temporaire aura lieu à la salle des gardes nationaux, demain, à midi.

Dans une conférence entre les présidents de chaque délégation et le comité exécutif, il a été décidé que l'organisation serait composée de deux membres de chaque délégation comme vice-présidents et d'un membre de chaque comme comité des résolutions et de la vérification des pouvoirs. Orr, de la Caroline du Sud, Parsons, de l'Alabama, P. H. Morse, de la Virginie, et Browning, de l'Illinois, sont parmi ceux qui auront de la prééminence dans la convention.

On croit généralement que le sénateur Hendricks, de l'Indiana, sera nommé président temporaire. On croit aussi que les affaires de la convention se borneront à l'énonciation de principes, sans égard pour aucun parti politique actuellement existant.

Vallandigham se présentera positivement lui-même à la convention.

Fernando Wood a écrit une lettre où il expose les raisons pour lesquelles il ne paraîtra pas comme délégué.

Washington, 13—Le général William S. Rosecranz, brigadier général dans l'armée régulière, ayant offert sa démission, le major général Daniel Sickles, des volontaires des E. U. sera nommé, dit-on, à la vacance.

Augusta, 13—Il n'y a plus que 14 cas de maladie à l'hôpital de Tybee et pas un cas de choléra. Le fléau disparaît de Wilton Head.

New York, 13—Le *Herald* met au jour des choses étonnantes sur la conspiration dont le but est d'impliquer Jeff. Davis dans l'assassinat de Lincoln. Ce journal publie une lettre de Campbell, un des parjures, demandant de l'argent et une lettre du juge avocat Holt pour couvrir un autre coquin, lettre où il dit qu'il a envoyé de l'argent.

Le *Herald* publie d'autres documents montrant que la conspiration était du plus infâme caractère et de telle sorte qu'une investigation officielle paraît être indispensable.

Washington 13 - Le major général Canby prend aujourd'hui le commandement du département de Washington.

La reine Emma, des îles Sandwich, est arrivée ce soir et a été reçue avec un respect marqué.

Le général Howard, dans une lettre concernant le Bureau des Affranchis, dit que les pauvres blancs qui en dépendent pour leur subsistance sont égaux en nombre aux noirs. Il considère que le Bureau dans ses conditions actuelles, est indispensable.

Memphis, Tenn., 13 août—Durant les dernières 48 heures, il est mort quatre personnes du choléra. Les médecins se sont réunis, ce soir, et ont nommé un comité chargé de se rendre au près du maire pour s'entendre avec lui sur l'établissement d'une quarantaine sur le fleuve, et pour lui conseiller de prendre les mesures nécessaires afin d'arrêter le fléau.

Canada, 13 août—Le bill sur les finances a obtenu que la sanction royale pour devenir loi; ce bill établit un changement complet dans le système des banques.

Un bill a également été adopté pour défendre aux personnes soupçonnées de déloyauté de posséder des armes ou de faire l'exercice militaire.

C'est l'intention exprimée par le ministère de demander à l'Angleterre de payer une portion des frais faits contre les Fénians.

Demande a été faite de relâcher Lamirande, accusé de pratiques frauduleuses sur la Banque de France, et qui s'était échappé de New York.

La mise en liberté était fondée sur ce que les parties qui réclament le prisonnier n'ont aucun mandat de France et aussi sur ce que le traité d'extradition entre la France et l'Angleterre a cessé d'exister. La demande a été rejetée.

Boston, 13—Arrivés de la Nouvelle-Orléans les navires Artemas et Rival

Louisville, 13 août—Ventes de 78 boucauts de tabac en feuilles, les lugs de 4 à 7, farine super fine $6.75, maïs mélangé 64c; avoine de l'année 39c. porc mess $32 50; épaules de jambons 17c; graisse 21c; whiskey $2 25.

Louisville, 13 août— Il a été décidé de laisser le champ libre au général Rousseau, à la prochaine élection, et de ne pas lui faire d'opposition. Ses opposants se sont retirés de la lice, et il sera unanimement élu.

St-Louis, 13 août—Farine et blé fermes, maïs 61c le mélangé et 72c le jaune, avoine 41c; provisions, bien maintenues.

Cincinnati, 13—La farine est en meilleure demande, mais n'a pas haussé de prix; le blé, est recherché à $2 25 et $2 35; le maïs languit à 59 et 60 c. le mélangé, et à 65 le blanc, l'avoine languit. Porc mess, vente de 1,200 barils; les viandes en morceaux se vendent à 15 cents; le bacon est ferme; épaules à 17; plats côtés à 19 1/2, la graisse calme à 21, le whisky à $2 28. L'or est coté à 148 1/2.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 13 août 1866.

Les principaux caractères du marché général aujourd'hui sont dans la baisse continue du maïs et une légère hausse dans la farine. Les transactions dans le coton n'ont eu pour résultat que la vente de 400 balles, par suite des avis de Liverpool qui accusent une baisse du coton américain.

Sous l'influence des dernières nouvelles de New York l'or a ouvert nominalement ce matin de 146 à 146 3/4 contre 146 samedi soir, et après n'avoir déployé qu'un mouvement assez restreint, s'est vendu à la clôture à 147 - taux qui indique une tendance à la hausse. Les principales ventes rapportées, les voici: $3,000 (1,000 et 2,000) à 147, au Board, $13,000 (3,000 et deux lots de 5,000) à 146 1/2, $30,500 (plusieurs lots) à 146 3/4 et $23,000 (plusieurs lots) à 147, au dehors. Il s'est vendu un petit montant de doublons mêlés à 146 1/4. Dans l'argent, ventes de $15,000 de pièces américaines (en deux lots) de 136 à 137 et de 800 et 3000 piastres mexicaines—la première somme à 148 1/4 et la seconde à 149.

La quantité de change européen n'a que peu augmenté. Les seules ventes de sterling qu'on rapporte sont un petit montant de bon clear à 152 et 2,200 livres à 152 1/4. Nous remarquons la vente de 100,000 francs commerciaux No 1 à 3.65, 120,000 francs ordinaires à 3.61 1/4 et 20,000 de banquiers privés de 3.55 à 3.57 1/2. On peut côter le change étranger comme suit: sterling (nominalement), 150 pour les traites commissionnées, 152 pour le bon clear, 153 à 154 pour l'A à la première classe, et 158 à 159 pour le sterling de banque; francs: 3.70 à 3.65 pour les traites commerciales No 1 et 3.65 pour celles de banque.

Change américain.—La plupart des banques ont tiré sur New York à 1/4 et 1/8 d'escompte, trois d'entre elles ont tiré au pair. Les taux au dehors ont été comme suit: 1/8 à 3/8 d'escompte pour le change à vue sur New York, 1/4 pour un jour de vue, 5/8 pour quinze jours, 1 pour trente jours et 1 3/4 à 2 pour soixante jours.

Les actions n'ont eu qu'un peu de mouvement. Aucune vente au Board; au dehors, 50 actions de la Banque de l'Union se sont vendues à $51 et 5 bons de première hypothèque du chemin des Opelousas à des conditions faites à huis clos.

Il n'y a rien d'important à rapporter dans les bons de la ville. Les consolidés sont cotés de 94 1/2 à 95 et les émissions en faveur des chemins de fer de 84 à 85, selon les coupons.

On cote les "Sixes" de 78 à 78 1/2, les bons de première hypothèque du chemin de Jackson de 85 à 87 1/2 et ceux du chemin des Opelousas (de même nature), accompagnés de 8 coupons échus à 80 cents.

Les billets n'ayant pas cours sont toujours sans animation. Il y eu quelques petites transactions dans les billets du Trésor de l'Etat à 14 pour-cent d'escompte. Les billets de la banque de la Louisiane sont toujours cotés à 65 à 69 cents par piastre, et ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane de 95 à 99. Les courtiers paient les moins élevés de ces taux pour les petites sommes offertes à leurs comptoirs.

Les billets du Trésor de l'Etat s'écoulent de 10 à 14 p. c. d'escompte.

Dans le petit commerce ces billets passent toujours au pair.

Les billets du Trésor de la Ville, comme les jours précédents, sont à l'escompte de 3/4 à 3/8 pour cent sur le papier-monnaie des Etats-Unis.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 13 août 1866.

COTON—Les avis publiés par les journaux du matin—lesquels avis signalent une nouvelle baisse sur le marché de Liverpool—ont exercé une influence fâcheuse sur le marché qui a été totalement déprécié aujourd'hui, et à tel point, que les ventes opérées ont montré un avantage de plus en plus grand du côté des acheteurs. Les demandes ont en même temps été fort peu nombreuses, et bien que les facteurs aient montré un vif désir de vendre, les affaires de la journée se sont à peine élevées à 400 balles, à des prix faibles. Quatre courtiers ont pris part aux affaires. Nous ferons remarquer que les descriptions désirables et même les listes courantes sont rares sur le marché, et les affaires ayant été si peu étendues, nous reproduirons nos cotes de samedi soir, savoir: ordinary 25 à 28 cts, good ordinary 29 à 30, low middling 32 à 33 et middling ponimal à 35 à 36.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865	balles	83239
Reçu depuis samedi	600	
précédemment	746521	
		747121
		830360
Expédié aujourd'hui		
précédemment	750695	
		750695
Stock en mains à bord de navires non expédiés		79754

SUCRE ET MELASSE—Il n'y a eu aucun arrivage depuis samedi. Le marché manque de ces deux denrées de la Louisiane, et le stock en mains de sucre et de mélasse de Cube est rond mais pas considérable, tandis que les importations de Cube sont peu de chose. La demande continue à être limitée et le marché fort calme. Nous avons cependant oui parler d'une vente de 1000 caisses de sucre de Cube, de grades variés, laquelle marchandise aurait été prise par spéculation et à des conditions qui n'ont pu transpirer. Il s'est fait, en détail, des ventes privées de sucre clarifié de Cube en boucauts à 16 1/4 cts la livre.

TABAC—L'article est plus recherché et la demande pour la France pour Brême et pour le commerce européen a été fort active. Le stock est fermement tenu et les vues des facteurs, quant à ce qui regarde les prix, sont au dessus des intentions des facteurs. Cependant, durant ces jours derniers embrassant environ 203 boucauts, dont 8, 15 et 25 ont été pris pour Brême et 155 pour la France. Les prix payés n'ont pas été rendus publics. Nous cotons: low refused, light et heavy, 1 à 5, bon refused, 5 1/2 à 7 cts, common leaf, 7 1/2 à 11 cts, fair de 12 à 15 cts, good de 15 à 17 cts, fin 17 à 19 cts, et choice 20 à 25 cts la livre.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Le mouvement sur le marché général a eu une assez grande extension aujourd'hui. Les prix du maïs blanc ont cependant subi une baisse de 5 à 7 1/2 cts le boisseau, tandis que la farine superfine a haussé de 12 1/2 à 25 cts le baril. Pas de changements importants dans les produits.

FARINE—Bonne demande locale aujourd'hui et ventes aux prix suivants: superfine 8 50, du premier choix 8 75—ce qui est l'un des chiffres les plus élevés,—simple extra $10 75, triple extra $12 75 et $13 25 et extra de premier choix $15 50 le baril.

SON—Il ne se fait que peu de chose dans cet article et les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 400 sacs, écoulés à $1 02 1/2 et $1 07 1/2 les cent livres.

AVOINE—Le marché est calme et les ventes se sont bornées à 645 sacs, écoulés à 51, 52 et 53 cts le boisseau.

FOIN—Le marché est calme et les ventes ne s'opèrent que dans le commerce par placements à $25 le tonneau de l'article de la rivière Ohio et à prendre en entrepôt.

WHISKY—Le Whisky de l'Ouest est peu demandé, car il a été écarté par celui de la Louisiane, lequel se vend à des prix bien moins élevés. Il s'est cependant vendu aujourd'hui 50 barils de ce spiritueux rectifié, de premier choix, de l'Ouest, à $2 25 le gallon. Des ventes en détail se font à $1 80 à $1 90 le gallon de rectifié ordinaire de l'Ouest et $2 à $2 37 1/2 pour les marques de choix. Le whisky de la Louisiane se vend $1 85 à $2 le gallon.

PORC—Le marché est calme et la demande ne se fait que pour le commerce par placements. Les principales ventes aujourd'hui ont embrassé 50 et 50 barils de mess à $35 50 le baril.

LAINE—La laine lavée de la Louisiane est cotée à 23 à 25 cts la livre. Un lot de cet article s'est vendu à 25 cts la livre.

SEL—Approvisionnements forts et bonne demande. Il se présente des acheteurs de lots ronds sur le marché, mais les prix qu'ils veulent payer sont au dessous des vues des importateurs. Les commerçants obtiennent $1 90 à $2 le sac de gros sel de Liverpool en entrepôt et $2 à $2 05 le fin.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre ne manque pas sur la place, mais l'article n'est guère demandé, le fromage devient rare et plus en demande. Le beurre du Nord se vend à 40 à 45 cts celui de l'Ouest 25 à 35 cts la livre. Le fromage de l'Ouest et celui du Nord 17 à 20 cts. Le Dairy anglais 25 à 26 cts la livre.

RIZ—Le marché manque de riz de la Caroline—Il n'y a pas de riz de l'Inde en premières mains. L'article se vend en détail à 9 à 10 cts la livre. Le riz de la Louisiane commande 11 à 12 cts la livre.

DRÊCHE—Il n'y en a que très peu sur le marché. L'article venant du Canada est tenu à $1 90 à $2 20 et celui de l'Ouest à $1 10 le boisseau.

HOUBLON—Le stock en mains en est faible, mais presque pas de demandes. Le houblon belge est tenu à 80 à 83 cts la livre, le houblon américain à 75 cts la livre.

PEAUX—Il n'y en a pas beaucoup sur le marché, la demande est bonne, les prix ont toujours une tendance à la hausse et les peaux vertes se vendent 9 1/2 à 10 cts. Les peaux kip 10 c. et les sèches 12 à 13 cts la livre.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 11 août.

Arrivages: 390 bœufs du Texas 110 veaux et vaches d'un an et 123 moutons.

Vendus—84 bœufs du Texas 134 veaux et vaches d'un an, 35 moutons et 10 vaches à lait.

Stock en vente—261 bœufs du Texas 640 veaux et vaches d'un an, 90 cochons, 1,560 moutons, 25 vaches à lait et 30 veaux du Texas avec leurs mères.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	— à —	
do do 2me qualité, par liv. net	— à —	
do do 3me qualité, par liv net	— à —	
Bœufs du Texas de choix, par tête	35 — à —	
do do 1re qualité par liv. net	— à —	
do do 2me qualité par tête	25 — à —	
do do 3me qualité, par tête	7 00 à 1	
do do inférieur, par tête	5 00 à	
Cochons de l'Ouest, par liv gr.	— 12 à — 13	
do de pays, do	— 10 à — 11	
do choix, par livre	— 8 à — 9	
Moutons, en lots, par tête	3 25 à 4 25	
do du Texas, par tête	3 25 à 4 25	
do de choix, par tête	4 — à 5 —	
Vaches à lait, de choix, par tête	80 00 à 100 00	
Vaches du Texas avec leurs veaux	12 00 à 25 00	
Veaux, par tête	7 00 à 12 —	
do de lait, par tête	7 00 à 12	
do d'un an par tête	7 00 à 12	

GUERLAIN,
PARFUMEUR,
Paris, 15 rue de la Paix, Paris.

Marié le 8 courant, par le révérend père Lecomte, à l'église de Mandeville, paroisse St-Tammany, Mlle MARIE COLOMES à M. CHARLES HESTREZ, tous deux de France.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré le 16 août, à 7 heures du matin, à l'église St-Augustin, pour le repos de l'âme de Mme Manette Durocher, dame St-Germain. Les parents, amis que les amis et connaissances sont priés d'être présents.

De la part de sa famille et de son exécuteur
2 RAYMOND RICHARD

Propositions Cachetées.

Bureau du Commissaire Surintendant des Subsistances.

Nouvelle-Orléans, 11 août 1866.

DES propositions cachetées en duplicata ayant copie de cet avis y annexée, seront reçues jusqu'au 20 août 1866, à midi, à l'effet de fournir au département des subsistances les provisions suivantes:

[illegible] (trois mille) barils de farine.
10,000 (dix mille) livres de biscuits de bord contenus dans des boîtes de 50 livres.
20,000 (quarante mille) livres de sucre.
20,000 (quarante mille) livres de bon savon jaune égalant n'importe quel autre et ne contenant pas plus de 25 p. c. d'eau.
5,000 (cinq mille) fer blancs des meilleures tomates, en quarts de boîtes.

Tous ces articles devront être déposés au Dépôt des Subsistances dans cette ville, dans les vingt jours qui suivront l'ouverture des propositions.

On pourra assister à la remise des articles. On devra adresser les propositions, qu'on couvrira sous enveloppe au soussigné—PROPOSITIONS.

A. B. BECKWITH
14 août—au 20 Brev. Brig. Gen. et Surintendant

Grande Fête Champêtre à Carrollton.

— MERCREDI, 15 AOUT —

UNE GRANDE FETE CHAMPETRE, organisée par M. VICTOR BEROT, aura lieu, Mercredi, 15 août, à l'Hotel de Carrollton. La liste des souscripteurs au Bal comprennent les noms les plus respectables de la Nouvelle-Orléans et de la Paroisse Jefferson. On se procure des billets, soit chez M. Victor Berot à Carrollton, chez M. Bellanger au coin des rues Bourbon et Canal. La liste d'invitation des Dames sera fermée mardi soir.—On soupera après le bal.

Les chars sur le chemin de fer de Carrollton circuleront toute la nuit de mercredi à jeudi 12août—3f

On demande

UN JEUNE HOMME, entre l'âge de 15 et 20 ans, au magasin de quincaillerie du soussigné. On préférerait quelqu'un ayant déjà travaillé dans ce genre d'affaires.
P. A. LANAUZE,
14août—2 31 Promenade Carondelet.

AVIS.

Une personne s'est introduite, hier, chez moi, rue Royale, No 268, et a enlevé du vestibule un paletot, dans la poche duquel se trouvait un portefeuille renfermant des papiers de valeur. Comme ces papiers ne sont utiles qu'au soussigné, il prie la personne qui s'en est emparée de vouloir bien les lui envoyer par la poste et de garder le paletot. On pourrait aussi les lui remettre à domicile: aucune question ne sera adressée à la personne qui les apportera.
13 août—3 A. B. CHARPANTIER.

Dr. J. ANTOINE.
MEDECIN FRANÇAIS.

Ancien praticien de 30 années,

Traite par la connaissance certaine des causes primitives et efficientes de toutes les maladies, particulièrement les maladies graves, épidémiques et chroniques.

29, rue Bourbon, entre Douane et Bienville.
13août—1m. F.P.

Soirée Littéraire et Théâtrale
DU
COLLEGE DE LA LOUISIANE.

Les familles désireuses d'assister à cette cérémonie qui doit avoir lieu JEUDI SOIR, 16 du courant, à la salle de l'Opéra, n'ont qu'à s'adresser aux membres du comité d'invitation dont les noms et les adresses sont ci-dessous indiqués.

Ces messieurs, tous anciens élèves de M. le Col. A. Perrier, mettront le plus grand empressement à satisfaire à toutes les demandes.

Y. R. LeMONNIER Jr., 28 rue Conti.
GEO. DUPRÉ, 122 rue Esplanade, ou 172 rue Gravier.
A. LAUVE, 202 rue Royale, ou 31 et 32 Nlle-Levée.
D. HARANG, 93 rue Orléans, ou 26 rue St Louis.
JAS. ALLAIN, encoignure Esplanade et Bourgogne, No. 120.
JNO. DENEGRE, 20 rue Dryades, ou 15 Nlle-Levée.
LOUIS LABARRE, Union Insurance Co., encoignure St. Charles et Canal.
LOUISIANA COLLEGE, rue Hôpital 134.
11 août—4

Bonner, Goode & Dillingham.
AVOCATS.
E. M. BONNER, E. J. GOODE, J. P. DILLINGHAM.
Bureau:
Encoignure Camp et Gravier, au-dessus de la banque du Canal.
21 juillet—3m

Quinisière.

ON demande une femme de couleur, créole, d'un certain âge, pour faire SEULEMENT la cuisine et le marché.
S'adresser rue Carondelet No. 25, deuxième étage.
9 août ☞

DEMANDE.

UNE dame allemande désirerait trouver à se loger et à prendre ses repas dans une des familles françaises respectables de la ville. Elle fournira de bonnes recommandations, si on en demande.
S'adresser par lettre à L. S., Bureau de l'ABEILLE.
11 août—et 13

Whisky! Brandy!

L. MANUEL, marchand de vins, No. 30 rue Dumaine, a l'honneur d'informer ses clients qu'à partir de ce jour il est le seul dépositaire des célèbres marques de Whisky, Brandy et Cognac de la maison O. Kearnell, de Cincinnati. Il aura toujours à la disposition des acheteurs un grand choix et une grande quantité de marchandises.

Whisky et brandy première qualité, par baril, $ 1 75 le gallon et au-dessus. Très bon Vin en barrique à [illegible]
[illegible] juillet—1m

Fourneaux à l'huile de pétrole!
FOURNEAUX A L'HUILE DE PETROLE!
166, rue du Canal.

RECOMMANDATIONS ...

Nlle-Orléans, 30 juillet 1866

M. W. E. JERVEY
Secrétaire de la Compagnie des fourneaux à l'huile de Pétrole en Louisiane.

Cher Monsieur,

Il y a a peu près deux mois de cela, j'achetai un de vos fourneaux à l'huile de pétrole, et depuis ce moment j'en ai fait un usage constant. Je considère ce fourneau comme la plus belle invention du siècle et je le recommande le plus instamment au public. C'est vraiment ce que j'ai vu en ce genre de plus ÉCONOMIQUE, de plus PROPRE et de MEILLEUR.

Vous autorisant à faire de cette lettre tel usage que vous croirez convenable.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur
votre humble serviteur,
CHARLES LEAUMONT,
12 août—7 Nlle-Orléans.

Graines de Navets de Landreth, récolte de 1866.

AUSSI — graines de choux FLAT DUTCH et DRUM HEAD venant d'être reçues de D. Landreth et fils, Philadelphie. A vendre en telle quantité qu'on voudra au magasin de
H. HAFNER,
105 rue St Charles vis à vis le Théatre St Charles.
12 août—9

Magasin à louer.

LES trois étages supérieurs du magasin No 81 rue du Canal sont à louer. S'adresser à
LEON GODCHAUX,
12août—10 81 Canal.

Charbon et bois de corde,
à vendre par
P. V. BERNARD,
Passage de la Bourse, No 58,
12août—6 entre Douane et Bienville

A Louer.

Une grande maison située à Lewisburg, près de Mandeville. Il s'y trouve quelques meubles tels que bois de lits, chaises, garde manger, &c. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à M. Théophile Robert, au bureau du shérif. 12août ☞

Vache trouvée.

UNE VACHE ayant une chaîne au cou fermée au cadenas, est entrée chez le soussigné, vendredi le 10 d'août. Le propriétaire peut venir la réclamer en s'adressant au soussigné et en payant les frais.
JEAN PORTE
enc. Canal Marigny et Canal St Antoine
Troisième District
12août—3

A VENDRE.
Eaux de vie en Douane.

10 demi [illegible] Forge Vendange de 1795 (1796, 1802, 1805)
[illegible] Otard Dupuy & C., vendange de 1858, 1864.
[illegible] Extra C. C. C.
[illegible] Saucy
[illegible] Pellerin
[illegible] Otard
[illegible] Robert
[illegible] Vivier & Canard.

Vins de Porto et Sherry.
[illegible] Porto Bonaventure Roig.
[illegible] do St-Martin
[illegible] do P Danton
[illegible] Sherry

Vins rouges en barriques et en caisses.
[illegible] barriques Martinet
[illegible] caisses do
[illegible] do Cantenac 1864
[illegible] do Chateau Sybrol 1864.

Vins blancs en caisses et barils.
[illegible] caisses Martinet Graves.
[illegible] barils do do.
[illegible] caisses Sauret Barsac.
[illegible] barils do do.

Champagne.
[illegible] caisses Charles Heidsieck grandes bouteilles
[illegible] do do do petites do
A vendre par AUG. COUTURIE,
11 août—15 17 rue Vieille-Levée.

Commis Pharmacien.

ON a besoin tout de suite d'un commis pharmacien capable, sachant parler l'anglais et le français. S'adresser au Docteur Dupas rue de Chartres No. 53 à la pharmacie. 11 août—14

Amandes. Amandes.

51 SACS amandes coques tendres de Tarragone récemment reçues, seront livrées au prix le plus bas. A vendre par AUG. COUTURIE,
11août—15 No 17 rue Vieille-Levée.

Changement de Domicile.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont transféré leur étude de notaire au No 18, rue Royale, entre Canal et Douane, au-dessus de la Bourse des Négociants et des Encanteurs.
EDW. BARNETT
11 août—10 ALFR. BARNETT

Cercles de Baril! Cercles de Baril!
BOIS:

10,000 des meilleurs cercles de l'Ouest et des bois [illegible]
A vendre en toute quantité qu'on voudra, au prix le plus élevé du marché, par C. M. Phelin, No. 98 rue de l'Eveché Levée [illegible]
[illegible] Première et Water [illegible]
[illegible] District
C. M. PHELIN

AVIS. — M. Ch. CARON a l'honneur d'annoncer aux familles qu'il a repris la direction de son école de langues Françaises, Anglaises et Espagnoles, rue des Remparts, 201 [illegible] aux beaux [illegible]
[illegible]
30 juillet—1m

M. L. H. Crosby, Chicago, Illinois.
Mon cher monsieur,

Nous soussignés, artistes de New-York, de Philadelphie et de Boston, ayant appris le noble désir de vos concitoyens de Chicago et autres de vous venir en aide dans vos malheurs, en accordant leur patronage au Crosby Opera House Art Association—prenons plaisir à vous exprimer notre cordiale coopération dans cette bonne œuvre [illegible]

A E Bierstadt	Wm Hart
Wm Bradford	W J Hays
A H Dethans	R H Gifford
Levant Thompson	R W Hubbard
Thos Le Clear	A D Shattuck
S J Guy	Regis Gignoux
W J Hennessy	L S Castleau
Thos Hicks	Wm L. Sontag
Frederick E Church	I F Kensett
E Leutze	Constant Mayer
W H Beard	R Nehlig
Wm Page	I B Irving
Louis Lang	J F Cropsey
James M Hart	I R Brevoort
Jule H Beers	D C Fabronius
J. Fairman	J B Stearns
	de New-York
Thos Sully	T Henry Smith
Ed Moran	Thos Moran
Geo O Lambdin	J E Lambdin
P B Waugh	Edmund D Lewis
E H Bensel	John Sartain
D R Knight	I Hamilton
P F Rothermel	C G Rosenberg
Jas John	
	de Philadelphie
Geo L Brown	T Robinson
Virgil Williams	A H Bicknell
W A Gay	F D Williams
J Morviller	G N Case
F J Fletcher	J Ames
Geo Fuller	F M J Johnston
Wm M Fisher	F H De Blois
	de Boston

Compagnie d'Assurance de L'UNION
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Neuvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866—		
Primes sur les risques d'incendie	$122,387 94	
" des rivières	81,721 16	
" des mers	53,358 78	
	262,657 88	
En moins, primes remboursées	2,435 44	
	260,222 44	
Primes non expirées le 30 avril 1866	32,272 30	
	292,500 74	
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Pertes par les incendies	$23,615 79	
sur les rivières	34,260 46	
sur les mers	35,411 43	
Total des pertes	93,286 68	
Ré-assurances	7,616 80	
Dépenses, intérêt sur le crap et le profit, comptes de pertes moins l'escompte et compte d'intérêt	74,391 25	
Taxes et Revenu interne	7,054 72	
Quinze pour cent remboursé	38,124 87	
En réserve, pour risques non expirés	30,447 12	251,871 44
Résidu net		$41,629 30
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets de capital	139,139 36	
Prêts garantis par hypothèque	6,795 66	
Prêts garantis	27,850 12	
Effets pour primes	36,380 37	
Actions, bons et autres garanties	129,048 83	
En caisse	61,774 43	
Comptes individuels pour primes	28,876 87	
Propriétés foncières	19,597 73	
	$[illegible] 31	

Le susdit tableau est une copie exacte, tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
M. CRAWFORD, secrétaire.

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 mai 1866.
S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré, en faveur des actionnaires, un dividende de seize piastres et 50 cents par action ledit dividende sera porté au crédit du stock non payé.

Ils ont en outre résolu de payer SIX pour cent d'intérêt, sur les certificats non payés de scrip, aux porteurs desdits certificats, à partir de Lundi, 16 du courant.

La Compagnie continue d'assurer contre les pertes des mers, des rivières, et contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie, aux taux courants de prime, et remboursera vingt pour cent aux personnes qui se font assurer.

DIRECTEURS:

J. H. Elmer,	L. F. Généres,
A. Chiapella,	R. W. Ogden,
F. Durrive,	W. B. Schmidt,
C. Kohn,	J. J. Fernandez,
J. A. Seignouret,	A. Contin,
Jno J. Adams,	A. Brousseau,
Vr Burthe,	C. Blanchin,
[illegible]	S. Sabry.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—AOUT 1866.

Sont invités à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:—en cas de décès ou d'absence leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

A	G
Altmayer, John	Gunther, Philippe
Andre, Alphonse	Gigueil, Emile
Agoust	H
B	Hivet, Pamela (Mlle)
Bara, Jean-Baptiste	K
Bourgarel, Jean-Pierre	Langlois, Alexandre
Boucher, Jean-Marie	Lasere, Auguste
Bruey, Juste	Lamaille, Auguste-Joseph
Bussey, Henri (de la paroisse d'Iberville, Lac)	M
D	Malleville (Mme) née Laurence-Célestine Nivert
Dumond	Marcel, Juan M
De Lassus, Charles	N
De Villavaso, E	Nibouret (les époux)
Delaville, Napoléon-Adonis	P
Dupuy, Auguste	Pètès, Augusta
G	W
Gassan ou Gassoz	Weiss, Gaspard
Garnier, Joseph-Marcelin	

Presse à coton de Newell,
Supérieure à toutes les autres,
IL Y EN A PLUS DE 200 EN USAGE
Elle est forte, durable et bon marché

LES vis et les pièces en fonte pour la presse à coton inventée par le Dr Newell de Grand Coteau sont manufacturées par Stedman & Cie exclusivement pour le soussigné, qui est maintenant prêt à en fournir telle quantité qu'on voudra.

[illegible]

Vis de 6 pouces [illegible]

WM. E. CUSHING, Agent,
No. [illegible]
Au Dépôt de Drainage de [illegible]
11 août—17 Nlle Orléans

Bouchons. Bouchons.

300 BALLES DE BOUCHONS de toutes dimensions.
En débarquement et en magasin.
A vendre par
J. RIVIERE & C.
70 & 72 rue de la Commune
Agents de MM BRANDEBURG FRERES
Bordeaux.

Au même endroit—VINS FINS.

[illegible]
GEO. W. LEONARD.

Charbon! Charbon!!
de Pittsburg et Anthracite.

[illegible]
D. STICKNEY
[illegible]

CIGARETTES! CIGARETTES

EN magasin [illegible]
A vendre par CÉSAIRE FASSY
[illegible]

A LOUER

[illegible]

A LOUER

[illegible]

A LOUER

Une belle et bonne maison de résidence [illegible]
N. FRERET
[illegible]

JUSTE FONTAINE
Courtier,

No 12, rue Royale, entre Canal et Douane.

[illegible]

GRAINES DE JARDINAGE.
B DOUR.

Marchand de Graines, No. 14, rue Conti, entre Chartres et Passage de la Bourse.

[illegible]

ANFOUX,
ENCANTEUR.

AYANT pris [illegible]
Jours de vente: LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS [illegible]

Avis spécial.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE [illegible]
G. O. SWEET
Secrétaire

Le Docteur A. LANDRY,
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
a fixé sa résidence à la Nouvelle-Orléans
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
7 août—3m

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ donne avis au public qu'il a établi un bureau dans cette ville [illegible]

[illegible]

Office rue Carondelet No. 3, Bureau No 10.
5 août—1m J. CASTANIE.

Forge. Forge.

A vendre à Alger [illegible]
[illegible]

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

NOUS avons reçu dernièrement un bel assortiment d'Etoffes à rideaux, telles que satin de laine, reps, damas laine, et dentelles, de différentes qualités Brandebourgs, corniches bandes de rideaux, &c., &c. Tapis de toute et de toutes qualités. Toiles cirées, nattes et tout ce qui se rattache notre genre de commerce. Nous offrons les articles à une grande réduction.
A. BROUSSEAU & C. m portateurs
8avril—☞

LES SOUSSIGNES

ONT formé, ce jour, une société sous la raison de Couturie & Bordelois, pour les affaires de commission en général, et l'importation de vins, eaux-de-vie, etc.
AM. COUTURIE
E. BORDELOIS
Nlle-Orléans, 31 juillet 1866. 1août—1m

OSCAR BERCIER,
Négociant - Commissionnaire,
NO. 58 RUE DES MAGASINS,
1 juillet—3m au premier.

Avances sur Consignations

à New York, Boston, Liverpool, Havre, Bordeaux, le Antilles, et change sur New York, le Havre, Paris, Bordeaux.
OSCAR BERCIER,
1er juillet—3m 58, rue des Magasins.

Victor Maignan & F. Laborde,
Marchands commissionnaires et importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.
NO 42 RUE VIEILLE-LEVEE.
1 juillet—3m

Geo. H. Clarke. Wm Doughty

ORLEANS HOUSE,
A l'angle des rues Commune et Saint-Charles.
CLARKE & DOUGHTY, propriétaires.
27 juillet—3m

Dr. J. A. Cantrelle

REPREND activement l'exercice de sa profession.
Résidence: rue Congrès, No. 22, entre Chartres (autrefois Moreau) et Royale (autrefois Casacalvo).
27 juillet—1m

AVIS.

J'AI, aujourd'hui, vendu à mes associés mon intérêt entier dans la maison Wheelock, Finlay & Co.
F. O. WOODMAN.
Nlle Orléans, 10 juillet 1866.

Les soussignés ayant acheté l'intérêt de M. F. O. Woodman dans la maison de Wheelock, Finlay & Co continueront le commerce d'importation et de vente en gros de drogues, au vieux local, sous la raison sociale de Wheelock, Finlay & Bell.
E. H. WHEELOCK
THOS. R. FINLAY,
WILLIAM BALL.
20 juillet—1m

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 39 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.
GEO. W. SQUIRES, secrétaire.
[illegible]

CHOLÉRA! CHOLÉRA!

LES véritables GOUTTES DE THIELMAN sont le meilleur remède contre les premières attaques de choléra.

On trouve ces gouttes, préparées d'après la véritable formule du Docteur Thielman, à la

PHARMACIE DUCONGE,
No 39, rue de Chartres.

Bureau de Santé,
No 132 rue Gravier.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1866.

Le public trouvera des *Gerres de Plantes* aux endroits ci-dessous de neuf heures du matin à six heures du soir, tous les jours.

Premier District.
Dr JAMES BURN, officier du Bureau de santé, No 94 rue du Camp.

Deuxième District.
Dr ERNEST S. LEWIS, officier du Bureau de santé, No 25 rue St Pierre, près Chartres.

Troisième District.
Dr H. C. TEBAULT, officier du Bureau de santé, coin Champs Elysées et Dauphine.

Quatrième District.
Dr JOHN J. HUESE, officier du Bureau de santé, No 23 rue St André, près Magasin.

[illegible]
GEO. W. DIRMEYER,
Secrétaire du Bureau.

CHOLERA.
Armatures métalliques du Docteur V. BURQ,

Comme moyen de prévenir le choléra et de combattre les crampes qui accompagnent cette maladie. Armatures approuvées par l'Académie impériale de Médecine de Paris

Dépôt unique, à la Nouvelle-Orléans, chez EDOUARD GUILLOT,
No. 130 rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine
[illegible]

Remedes anti-cholériques de Robin,

Pour la guérison assurée du Choléra asiatique, Choléra-morbus, Diarrhée et autres affections des intestins.

[illegible]

PREVENTIFS ET CURATIFS

Se trouvent chez Oscar Robin, pharmacien-droguiste rue Royale, Nouvelle-Orléans.
☞ Aussi véritables GOUTTES DE THIELMAN.
OSCAR ROBIN
48 rue Royale

CHOLERA.

Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur inventée par M. Raspail, un des plus grands chimistes du monde, est le seul préservatif [illegible]
A vendre par
F. GAUDOZ, Pharmacien,
Encoignure Orléans et Bourbon
1er juin—☞

GRANDE DECOUVERTE DU Dr OMEARA,

Pendant une épidémie de choléra en Egypte.

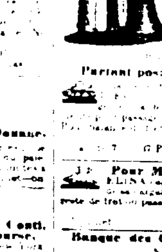

GRAND REMÈDE CONTRE LE CHOLERA Asiatique et le Choléra Morbus. [illegible] Chartres et Dumaine, No 219, PHARMACIE LLADO. [illegible] Gouttes de Thielman [illegible]

[illegible] VERA CRUZ

Partant positivement Mardi 14 Août.

[illegible] ATLANTA [illegible]
L. JOUBLANC
[illegible] G Passage de la Bourse, près Douane.

Pour Matamoros. — La goélette anglaise ELISA, capitaine [illegible]
S. FERNANDEZ & CO.
Rue de la Vieille Levée, N. 125

Banque des Citoyens de la Louisiane.

[illegible]
J. L. DELERY, Caissier.

LOTERIE
DE L'ETAT DU KENTUCKY.

C H MURRAY & CO., directeurs.
GROS LOT......$30,000.
LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY.
Classe G—Au bénéfice du Collège Shelby, devant être tirée à COVINGTON, KY. le
JEUDI, 16 AOUT 1866.

PLAN.

1 lot de	$30,000 c'est	$30,000
1 lot de	20,000 c'est	20,000
1 lot de	10,000 c'est	10,000
1 lot de	6,000 } ce sont	12,000
1 lot de	6,000 }	
1 lot de	5,000 } ce sont	10,000
1 lot de	5,000 }	
1 lot de	3,000 } ce sont	6,000
1 lot de	3,000 }	
1 lot de	2,550 } ce sont	5,100
1 lot de	2,550 }	
40 lots de	1,000 sont	40,000
50 lots de	400 sont	20,000
100 lots de	300 sont	30,000
500 lots de	200 sont	60,000

—Approximations:—

9 lots d'approximation, de $100 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $30,000 sont	$9,000
9 lots d'approximation, de $600 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $20,000 sont	5,400
9 lots d'approximation, de $500 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $10,000 sont	4,500
18 lots d'approximation, de $400 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $6,000 sont	7,200
18 lots d'approximation, de $300 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,000 sont	5,400
18 lots d'approximation, de $200 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $3,000 sont	3,600
18 lots d'approximation, de $100 chacun pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant les lots de $2,550 sont	1,800

Billet entier $12, demi-billet $6, quart de billet $3, huitième de billet $1 50.
Les billets sont à vendre par
CHAS T. HOWARD,
marchand ayant licence,
Qui paie aussi les lots gagnés
No 10, rue du Camp.
ou à la boîte No 692 du bureau de poste de la Nlle-Orléans
1er sont ☞

AVIS.

A LOUER, pour un an ou plus, une excellente TERRE à culture des crevasses. Pour connaître les conditions, s'adresser sur les lieux, à AD. RIBOT, huit milles à dessus d'Alger paroisse d'Orléans [illegible]
à M. L. TERRASSE, [illegible] M. Bachemin [illegible] rue Tchoupitoulas, entre Levée et Chartres.
28 juillet—☞

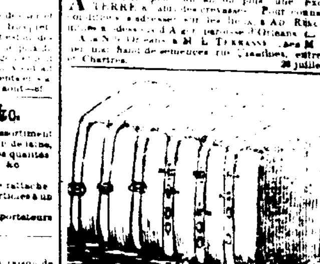

LES CELEBRES

CERCLES EN FER
DE FASSMAN
POUR BALLES DE COTON.

MES CERCLES A BOUTONS connus sous le nom de Button Tie, sont les premiers qui aient été employés avec succès dans le Sud, des milliers de planteurs les ont employés [illegible]

On reconnaît partout, aujourd'hui, les avantages du fer sur la corde pour balles de coton; les cercles en fer resserrent beaucoup plus la balle [illegible]

[illegible]

Navire Rebecca, Nlle-Orléans, 7 juillet 1866
A M. H. Fassman.

Monsieur. [illegible]

[illegible]

JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & LATTING,

Agents pour la vente des cercles en fer de Fassman
ET
Marchands de toile, de corde, et de ficelle d'emballage, Rue Carondelet, No 61, Nlle-Orléans.
17 juin—6m

Aux Planteurs et autres de l'Etat de Louisiane.

Le bill d'allocation pour l'Exposition universelle de Paris ayant été adopté par le sénat des Etats-Unis, et l'achèvement du palais de l'Industrie à Paris étant maintenant chose assurée, nous devons compter sur l'Exposition comme sur un fait arrêté. Aucun de ceux qui connaissent les ressources des Etats-Unis en éléments agricoles, mécaniques et minéraux, ne peut douter qu'ils n'occupent une place proéminente dans cette Exposition. La preuve que cette opinion n'est pas bornée à ce côté ci de l'Atlantique, c'est l'espace libéralement alloué aux Etats Unis dans le palais de l'Industrie.

L'Etat de la Louisiane, à peine sorti de l'état de guerre, et commençant à jouir seulement des bienfaits de la paix, abonde en hommes énergiques qui n'ont pas la moindre idée de rester en arrière des autres Etats dans le développement de leurs ressources.

L'Exposition offre une occasion extraordinaire de montrer au monde combien grandes sont les richesses agricoles de la vallée du Mississippi, en produisant aux yeux des hommes intéressés de toutes nations, des échantillons de coton, de sucre, riz, tabac, &c, &c, égalés dans quelques parties du monde mais qu'aucune n'a surpassés.

Le développement de grandes ressources est tout aussi bien dans l'intérêt du négociant que du planteur. Répandre chez les nations étrangères la connaissance de ces ressources, c'est favoriser autant l'un que l'autre, car les deux marchent du même pas. Les avantages commerciaux de la Louisiane sont trop connus de nous tous pour que nous insistions.

Tous les commerçants et les planteurs savent que ce qui fait le plus besoin, maintenant dans cet Etat, c'est le capital et le travail. Un changement récent dans notre économie intérieure nous a privés d'une grande portion de notre main-d'œuvre, et par conséquent nécessite aujourd'hui l'emploi d'un gros capital pour que nous puissions nous récupérer des pertes que nous cause cette privation de travail manuel.

Nous nous adressons naturellement à l'Europe pour avoir ce capital et ce travail. Nous ne pouvons mieux faire, pour inspirer confiance aux capitalistes et aux agents d'immigration, qu'en montrant ce que notre pays peut produire.

Les commissaires, entièrement versés dans la connaissance du sol et du climat de l'Etat, pouvant fournir toutes les statistiques nécessaires relatives à la quantité et à la qualité des récoltes, à la condition sanitaire du pays à la bonne situation des plantations qui sont déjà en exploitation, à l'avantage pécuniaire qu'on retirerait en entreprenant d'autres, doivent, sur tels spécimens de produits que nous pouvons envoyer, commander une attention qui nous fera trouver aisément les éléments dont nous avons besoin, surtout le capital et la main d'œuvre.

Les produits envoyés comme échantillons ne peuvent en aucune manière, être une perte pour l'expéditeur, d'abord parce que le gouvernement les a envoyés gratis en France à partir de New York, et parce qu'il est probable que la Législature de cet Etat les enverra gratis d'ici à New York, et que l'expéditeur, malgré ces avantages, n'en retirera pas moins libre de disposer de ces articles après l'Exposition.

Les planteurs de la Louisiane sont respectueusement requis d'envoyer les spécimens de leurs produits pour l'exposition en la côte faite d'une manière propre et convenable, et d'adresser aux commissaires dans cette ville, des notes sur l'espace qu'exigera le transport et l'exposition de ces articles, et de communiquer avec eux promptement pour chaque chose se rattachant à l'objet en vue.

Comme cette affaire est, en ce moment, d'importance vitale pour l'Etat, tout planteur et résidant sans avoir égard à des considérations de parti ou de personne, tout habitant intéressé au succès et aux progrès de notre cité, penser avec nous pour assurer à la vallée du Mississippi et à l'Etat de la Louisiane, une contribution à l'Exposition Universelle, en rapport avec leurs vastes ressources.

EDWARD GOTTHEIL,
Agent et Commissaire à l'Exposition Universelle de Paris de 1867
Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1866. 29 juillet ☞

EMPRUNT ROMAIN.

EMISSION AMERICAINE.

QUATRE MILLIONS DE PIASTRES.

POUR assurer une indépendance entière au Trésor du Saint Siège durant les négociations pendantes entre les gouvernements de France et d'Italie pour la répartition de la dette des Etats du Pape, Sa Sainteté Pie IX a jugé [illegible]

[illegible]

Chez MM. Edward Blount & Co., à Paris, France, MM. Dunean, Sherman & Co, rue Nassau, à New York, [illegible] Street, Philadelphie et M. Thomas Layton, président de la Banque du Sud à la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

ROBERT MURPHY, Agent.

Recommandation du Très-Révérend Archevêque de New-York.

M. Robert Murphy étant porteur auprès de nous de lettres de recommandation du Nonce Apostolique de Paris, nous nous croyons autorisé à recommander [illegible]
Donné à New-York, ce 25 juin A. D. 1866.
J JOHN, archevêque de New-York.

Recommandation du Très-Révérend Archevêque de Baltimore.

Nous nous joignons au Très Révérend Archevêque de New-York pour recommander le Révérend Clergé et Robert Murphy. Le Révérend Clergé et [illegible]
† M. J. SPALDING,
Archevêque de Baltimore.
Baltimore, fête de St Pierre et de Paul 1866.

Recommandation du Très-Révérend Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

Nous certifions que M. Thomas Layton, président de la banque du Sud à la Nouvelle-Orléans [illegible]

J. M. ODIN
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1866.
20 juillet—1m 16

Société.

LES soussignés ont ce jour formé une société en commandite, sous la raison de QUEYROUZE & BOIS pour le commerce de provisions, vins et liqueurs, ainsi que parle avant Selim Magnet [illegible] public, en cette ville.
LEON QUEYROUZE.
OSCAR BOIS.
J. AVET, en commandite.

Aux Blue Stores, encoignure Bienville et Vieille-Levée.

Le soussigné continue comme par le passé, les affaires de commission et d'importations.
18 juillet—1m J. AVET

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 31

On trouvera le Dr. P. O. A. KAUFMANN (résidence rue Dumaine, 85) de midi à 2 heures, au bureau de l'Immigration pour donner des renseignements
4 août ☞

Ouverture de la Grande Route du Centre Du Nord à l'Est.

Ligne ferrée de Memphis et Louisville comprenant les chemins de fer de Memphis et Ohio, Memphis, Clarksville, et Louisville, et Louisville et Nashville.

L'ACHEVEMENT de cette route ouvre une voie ferrée directe de Memphis à Louisville, passant par Humboldt, Clarksville, et Bowling Green et à sept milles seulement de la fameuse Cave Mammouth.

Du 1er août 1866

Des trains iront de Memphis à Louisville sans changer de chars, faisant une connection directe à Louisville via Cincinnati ou Indianapolis, pour les principales villes du Nord et de l'Est.

La route est de 180 milles plus courte de la Nouvelle-Orléans à New York que par Cairo et Chicago.

En conséquence de la grande distance, que l'on gagne par cette route, les prix de passage du premier [illegible] seront réduits à $17 50 de Memphis à Louisville et à $ 35 de Humboldt à Louisville [illegible]

Demandez vos billets pour Louisville à
[illegible] juillet—1m T. F. BOYD,
Agent général pour les billets

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

Les convois de passagers partent du DÉPOT, à Alger tous les matins, à 8 heures, et arrivent à Brashear City à midi.

Ils partent de Brashear City, à 1 heure de l'après-midi et arrivent à Alger à 5 heures du soir.

Un Ferry quittera le wharf de la ville, près le pied de la rue Canal, tous les matins à 7 heures et demie, et se rendra au convoi des passagers.

Les billets d'excursion, seulement ou ils sont émis, se vendent à un prix réduit.

Des bateaux à vapeur de première classe vont jusqu'à la Nlle Ibérie et tous les ports intermédiaires du Teche et se relient journellement aux convois de Brashear City.

Le fret est reçu au Débarcadère de la Compagnie, en ville, tous les jours, les Dimanches exceptés, pour toutes les stations du chemin de fer et pour tous les ports du Teche jusqu'à la Nlle Ibérie.

G W. BAYLEY,
Ingénieur en chef et Surintendant général

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour: 20 cents.

Pour aller à la station de Gentilly 15 cents et autant pour revenir.

A dater de DIMANCHE, 1er AVRIL, 1866, les convois partiront comme suit:

—Départ des trains—

DE LA VILLE.	DU LAC.
[illegible]	[illegible]

—Arrangement du dimanche.—

CHARS A VAPEUR partant de la ville tous les DIMANCHES matin, à quatre heures, au lieu du char à cheval.

Un convoi extra partira de la ville tous les DIMANCHES, à 1 heure de l'après-midi.

A partir du 6 mai, les convois partiront de l'autre extrémité du chemin, de [illegible] les DIMANCHES toutes les demi-heures, de 2 heures de l'après-midi, à 8 heures du soir.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix: 25 cents pour aller et 25 cents revenir.
(1)—6m M. FANDELLY, Surintendant